



Commune de Genolier

Au Conseil Communal de Genolier

Genolier, le 2 février 2012

PREAVIS N° 13/2012

concernant une demande de crédit de Frs 48'000.- TTC
pour financer l'achat d'une tente communale pour les manifestations estivales

Délégués municipaux

Georges Richard, Municipal
Gérald Girardet, Municipal

Commissions chargées de l'étude
de ce préavis

Commission des finances
Commission de l'administration générale

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1 Préambule

Achetée il y a environ 20 ans, la tente communale était utilisée à ses débuts essentiellement pour l'organisation de la fête nationale du 1^{er} août.

Au fil des années, différentes sociétés ou groupements ont pu profiter de ce couvert très pratique pour le Trotto-cross, le Tour du Pays de Vaud, le Mondial sur écran géant, les Tournois de foot, voire un mariage, sans compter l'école pour les promotions scolaires du mois de juin, ou d'autres rencontres publiques ou privées.

Malheureusement, le 26 août 2011, une véritable tempête a soulevé notre tente et arraché les bâches pour finir son parcours contre la salle communale, et partiellement sur le toit. Et pourtant, elle était amarrée ! Aujourd'hui, elle n'est malheureusement plus utilisable et plus réparable.



2 Organisation précédente

Au format de 25 x 12 mètres soit 300 m², reposant sur une structure métallique assez lourde, la tente était chaque année montée et démontée par l'amicale des pompiers contre rémunération.

Utilisée au début uniquement pour une manifestation, le contrat auprès de l'ECA avait été établi pour un mois. Si le temps d'exploitation a augmenté progressivement, malheureusement la police d'assurance n'a pas été adaptée en conséquence. Ainsi, l'ECA a refusé de prendre en charge les dégâts de la tente, se contentant de rembourser les frais pour le toit de la salle communale.

3 Besoins de la commune

La preuve est faite. La commune a besoin de cet espace estival temporaire. C'est un lieu d'animations et de rencontres apprécié par la population et les sociétés villageoises.

Sans compter, que l'école utilise aussi cette installation couverte de bâches en plus de la salle communale, pour les promotions scolaires qui réunissent chaque année environ 600 personnes, à savoir élèves, professeurs, parents, frères ou sœurs.

En relation avec une immobilisation trop longue (environ 3 mois par année), l'option de la location est plus onéreuse. En effet, cela coûterait environ Fr. 30'000.- pour 3 mois pour une tente de 300 m².

4 **Choix d'une nouvelle tente**

Après avoir étudié différentes offres, le choix de la Municipalité s'est porté sur une tente blanche avec structure en alu. Si les dimensions sont différentes de la version précédente (largeur 15 m – longueur 20 m et hauteur 2.85 à la sablière et 5 m au faite, la surface est identique avec 300 m², soit un abri pour env 300 personnes.

Présentée sous forme d'éléments de 5 m, il sera toujours possible en cas de nécessité de louer, voire d'acheter un ou des éléments supplémentaires.

Les dimensions sont en adéquation avec les piliers de la salle communale et les sorties de secours et s'inscrivent parfaitement dans la surface à disposition sur la place sèche côté Jura et n'entravent en aucune manière la sortie des véhicules pompiers, ni l'accès au parking des enseignants.

5 **Investissement**

La Municipalité préconise d'acheter la structure alu (la charpente) et de louer les bâches. Cette solution a pour avantage d'éviter le stockage des bâches (3 palettes d'un m³ chacune) et d'avoir ainsi chaque année des bâches révisées, propres et en parfait état.

5 **Montage – démontage**

Ils seront effectués par le personnel qualifié du fournisseur. La Commune s'engageant à fournir un élévateur avec chauffeur.

6 **Divers**

La Municipalité se réserve le droit de louer la tente sur le même principe que la location des salles communales.

6 **Coût de la tente et des infrastructures**

Tente de 15 x 20 m = 300 m ² (Charpente et assurance)	Fr 38'664.-
Location des bâches saison (Juin – août)	Fr 1'600.-
Livraison, déplacement, montage-démontage par le fournisseur	Fr 4'666.-
Elévateur et chauffeur montage démontage	Fr 1'000.-
Divers et imprévus	Fr 2'070.-
Total	Fr 48'000.-

Remarque : dès 2013, le coût de la location des bâches et du montage-démontage figurera dans le budget de fonctionnement.

7 **Financement**

Le montant de ce préavis sera financé par la trésorerie courante de la commune avec amortissement direct.

9 **Conclusions**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Genolier prie le Conseil communal de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Genolier

Vu le préavis N° 13/2012 concernant une demande de crédit de Frs 48'000.- TTC pour financer l'achat d'une tente communale pour les manifestations estivales

ouï le rapport des commissions chargées de l'étude de ce préavis

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

- 1) un crédit de Frs 48'000.-- TTC est accordé à la Municipalité
- 2) le financement sera assuré par la trésorerie courante de la commune
- 3) cette dépense sera amortie dans l'année en cours

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 7 février 2012 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :
F. Rattaz

la secrétaire :
C. Deléderray



Annexes : modèle de la nouvelle tente
plan emplacement



Emplacement prévu pour le montage de la tente de la Commune de Genolier.

Le pignon non fermé de la tente sera ajusté à l'axe de la salle communale. La hauteur est largement suffisante.

La place peut facilement contenir la tente dans les dimensions prévues de 15.5 m x 20 m. Elle empiètera à peine sur le passage réservé aux véhicules du service du feu. L'accord des pompiers a été donné.



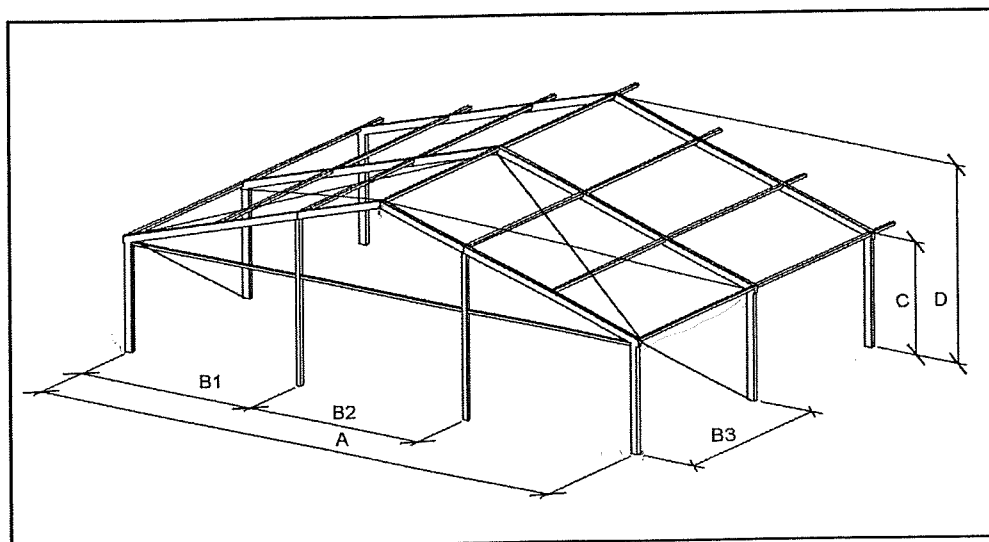
Le mur prévu pour l'entreposage de la structure alu peut facilement accueillir les pièces les plus longues qui mesurent 810 cm.

Genolier, le 27 janvier 2012

uniflex Structure événementielle

Type: 15,3/280

Modèle: 241



Armature

Portée	(A)	15,08 m
Hauteur sous sablière	(C)	2,84 m
Hauteur sous faitage	(D)	5,28 m
Ecartement des poteaux pignon	(B1)	5,04 m
Ecartement des poteaux pignon	(B2)	5,00 m
Travées	(B3)	5,00 m
Pente du toit		18,00 °
Pièce la plus longue		8,08 m
Profilé poteau, 1/2 ferme		200 x 120 mm

Description Technique

1/2 fermes/ Poteaux pignons
extrudé, haute résistance
Profilé aluminium anodisé à 4 gorges
Pièces en acier
galvanisées
Ancrage au sol
Ancrage par piquets ou chevilles

Charges/Notes Techniques

Résistance au vent selon
Longueur Minimale 10,00 m
Modulable en longueur sans limite

Sous réserve des modifications techniques!

Losberger GmbH
Fürfeld
Gottlieb-Daimler-Ring 14
74906 Bad Rappenau
Telefon: 07066 980-0
Telefax: 07066 980-232
E-Mail: losberger@losberger.com
www.losberger.com

LOSBERGER

Conseil Communal de Genolier
Commission de l'administration générale

Préavis No 13/2012

Concernant une demande de crédit de Frs 48'000.00 TTC pour financer l'achat d'une tente communale pour les manifestations estivales.

Séance : 23 février 2012

Présents: Messieurs Georges Richard et Gérald Girardet, délégués municipaux
La Commission de l'administration générale. Excusé Mr. A. Darmon

La commission a entendu et analysé les explications données par les représentants de la Municipalité au sujet de la demande l'achat d'une tente communale.

Depuis 20 ans, la commune disposait d'une tente de 300m² utilisée chaque année pour les promotions scolaires de l'ESGE et lors de la fête nationale du 1^{er} août. Au fil des ans, différentes manifestations ont profité de cet espace durant les 3 mois d'été (Trottocross, le Tour du Pays de Vaud, les tournois de foot etc.)

La formule proposée par la Municipalité, soit l'achat de la structure métallique (aluminium) et la location des bâches et du personnel de montage/démontage nous apparaît comme la solution la plus judicieuse pour les raisons suivantes :

- Des bâches propres et entretenues en permanence,
- Montage et démontage assurés par des professionnels garantissant fiabilité et sécurité,
- Pas de souci de stockage pour les bâches,

L'utilité pour la commune de bénéficier d'un tel équipement n'est pas remise en cause par la Commission.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de l'administration générale propose au Conseil d'accepter le préavis No 13/2012 concernant une demande de crédit de Frs 48'000.00 TTC pour financer l'achat d'une tente communale pour les manifestations estivales.



R. Felder
Rapporteur

M. Bédât



M-Ch. Vollmer



V. Thibaud

CONSEIL COMMUNAL DE GENOLIER
RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Objet : **Préavis 13/2012**
Demande de crédit de CHF 48'000,-- TTC pour financer l'achat d'une tente communale pour les manifestations estivales

Séances : 22 février 2012

Présents : M. G. Richard, M. G. Girardet ainsi que la Commission des finances

La Commission des Finances s'est réunie avec la Municipalité et a entendu les arguments de cette dernière pour justifier cet investissement de CHF 48'000,-- TTC dans l'achat d'une tente communale pour les manifestations estivales.

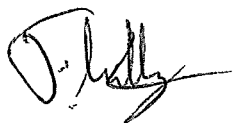
La dimension de la tente est de 15 m de largeur, 20 m de longueur pour une surface d'environ 300 m², soit une capacité d'environ 300 personnes.

La Commission des Finances, après analyse des documents fournis par la Municipalité et une discussion approfondie sur toutes les variantes possibles, approuve la solution proposée par cette dernière de l'achat de la structure et la location des bâches.

Cette option permet, le cas échéant, d'agrandir la tente dans le futur en louant ou en achetant des éléments supplémentaires et d'avoir une bâche toujours propre en ordre sans s'occuper de la maintenance et des réparations.

La Commission des Finances propose au Conseil:

- 1) **d'accorder** à la Municipalité de Genolier un crédit de CHF 48'000,-- TTC pour l'achat d'une tente communale pour les manifestations estivales,
- 2) de financer cette dernière par la trésorerie courante,
- 3) cette dépense sera amortie dans l'année en cours.



F. Luthy
Rapporteur



W. Baumgartner



J.-M. Bianchi



J.-F. Vez



A. Von Wyl